



Bureau

DPAE

Affaire suivie par :

Fainza MSA

Tél : 02 69 62 66 90

Mél : dpa@ac-mayotte.fr

BP 76 rue Sarahangué

97600 Mamoudzou

CALENDRIER DE LA CAMPAGNE CET 2025/2026

CALENDRIER	OPERATION	ACTION
Jusqu'au 31 janvier 2026	Demande d'ouverture et de 1 ^{ère} alimentation (Formulaire en annexe 1)	L'agent remplit l'annexe 1 et l'adresse à la DPAE sous couvert de la voie hiérarchique.
	Demande d'alimentation d'un CET avec les jours de congé non pris de l'année scolaire 2024 -2025 (Formulaire en annexe 2)	L'agent remplit l'annexe 2 et l'adresse à la DPAE sous couvert de la voie hiérarchique.
	Demande d'exercice du droit d'option (Formulaire en annexe 3)	Si le CET est supérieur à 15 jours, l'agent exerce son droit d'option en complétant l'annexe 3 et l'adresse à la DPAE sous couvert de la voie hiérarchique.
A partir de mars 2026	Indemnisation ou versement à la RAFP	DPAE et autres services compétents
Tout au long de l'année	Demande d'utilisation du compte épargne-temps sous forme de congé (annexe 4)	L'agent remplit l'annexe 4 et l'adresse à la DPA, sous couvert de la voie hiérarchique et choisit le compteur correspondant sur TIPI lors de la saisie de sa demande de congé.